

Techniques d'expression orale 2

Informations générales

Intitulé de l'UE : techniques d'expression orale 2

Code : FRLEB6332

Langue d'enseignement : français

Discipline : français langue étrangère

Titulaire : Corinne Bricmaan

Place de l'enseignement :

Le cours propose aux étudiants non francophones des repères précis pour maîtriser et renforcer leurs compétences orales en français, en vue d'atteindre les niveaux B1+ à C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Pour ce faire, les étudiants sont répartis en deux sous-groupes correspondant à leur maîtrise du français en début de quadrimestre.

Le contenu porte à la fois sur l'acquisition de connaissances linguistiques solides et sur leur intégration dans des situations de communication orale authentiques.

Connaissances et compétences pré-requises (complément à la liste des cours prérequis)

Groupe A : niveau B1/B2 du CECR

Groupe B : niveau B2+/C1- du CECR

Contenu du cours :

Chaque séance est centrée sur un thème spécifique, annoncé préalablement sur l'université virtuelle (UV). Elle mobilise des capacités et compétences linguistiques spécifiques et progressives à travers des activités préparatoires en autonomie, ainsi que des ateliers pratiques, des activités de systématisation et d'approfondissement en classe et à domicile. L'accent sera posé sur l'interaction et l'argumentation.

Les thèmes seront tantôt spécifiques à tel ou tel groupe, tantôt transversaux. Ils inclueront, entre autres :

- la conversation quotidienne ;
- les questions d'actualité ;
- les enjeux et missions en contexte professionnel, en particulier ceux des traducteurs ;
- la sphère culturelle.

Méthode d'enseignement et activités d'apprentissage :

• Cours en présentiel :

La préparation du contenu publié sur l'UV et la présence à chaque séance sont obligatoires. Elles constituent un prérequis à l'évaluation. Parallèlement, les étudiants sont encouragés à participer activement aux activités. Cette implication avant, pendant et après les séances, en plus d'être évaluée, est essentielle au développement des capacités et des compétences orales.

• Portfolio :

Parallèlement au travail en classe, les étudiants réalisent un portfolio de compréhension orale et de réinvestissement écrit tout au long du quadrimestre. Ce travail compte pour 25% de la note finale. Il permet de consolider et d'enrichir les apprentissages en autonomie.

Évaluation :

L'évaluation finale se compose de plusieurs éléments :

- Participation et travail en classe (50%)
- Portfolio de compréhension orale (25% de la note finale)
- Examen écrit en fin de quadrimestre (25% de la note finale)

Les supports sont publiés sur l'UV. Néanmoins, ils ne remplacent pas la prise de notes personnelle.

Horaire : 2^e quadrimestre

Volume horaire : 2 heures de cours toutes les deux semaines

Lieu d'enseignement : Campus Solbosch

Contact : Corinne Bricmaan : corinne.bricmaan@ulb.be